

ARRETE DU MAIRE

Le Maire de la Commune de HEILLECOURT,

- VU les articles L 2213.1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales,
- VU les Lois n°82.213 et 82.623 des 02 Mars et 22 Juillet 1982, relatives aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions,
- VU le Code de la Route,
- VU la demande par email du 02 novembre 2020 de la société SAS SOTRECA,
- CONSIDERANT la nécessité d'assurer la sécurité des usagers de la route pour effectuer des travaux de renouvellement du réseau ENEDIS rue Léon Songeur à Heillecourt.

ARRETE :

Article 1^{er} – Du lundi 9 novembre 2020 au lundi 07 décembre 2020 inclus, l'entreprise SAS SOTRECA est autorisée à occuper le domaine public pour effectuer des travaux de renouvellement du réseau ENEDIS rue Léon Songeur à Heillecourt.

Article 2 – La circulation se fera comme suit :

- Limitation de la vitesse à 30 km/h
- Interdiction de stationner au droit du chantier
- La piste cyclable sera barrée toute la période du chantier entre la rue Léon Songeur et la rue de Jarville

Article 2 – La rue Léon Songeur est fermée par demie-chaussée avec un alternat au moyen de feux tricolores à décompte tours.

Article 3 – La rue de Jarville sera fermée pour accéder à la rue Léon Songeur pendant toute la durée du chantier.

Article 4 – L'entreprise SAS SOTRECA prendra toutes dispositions utiles pour assurer la signalisation et la présignalisation du chantier, la sécurité des piétons, des cyclistes et des automobilistes aux abords du chantier. Par ailleurs, celle-ci veillera à la propreté des lieux d'intervention.

Article 5 - La Directrice Générale des Services est chargée de l'exécution du présent arrêté, dont ampliation sera adressée à :

- Monsieur le Commissaire Central, Hôtel de Police, bd Lobau à NANCY,
- Monsieur le Président de la Métropole – Grand Nancy, service Circulation,
- Monsieur le Commandant du Corps des Sapeurs-Pompiers, bd Joffre à NANCY,
- Monsieur le Directeur de l'entreprise SAS SOTRECA,
- Les Services Techniques Municipaux,
- La Police Municipale.

Le Maire,



Didier SARTELET